



**Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
" LES FERVENTS DU BOUCHON "
de NOGENT- L'ARTAUD, ROMENY et SAULCHERY
Siège Social • Mairie de Nogent-l'Artaud**



Déclarée en Sous-Préfecture le 10 avril 1903 l'association fêtera en **2016 ses 113 ans**, elle gère près de 13 kilomètres de berges sur la Marne et fait partie des 75 associations agréées du département de l'Aisne. Le parcours **est** régulièrement entretenu par les membres bénévoles du bureau avec l'aide précieuse des Municipalités de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery qu'il convient de remercier.

Pour 2015, plusieurs manifestations ont été organisées avec succès :

Le 18 avril l'association recevait la Fédération Départementale, à la « salle des Longs Prés », pour le congrès annuel réunissant les associations de pêche du département de l'Aisne.

Notre concours annuel organisé le 25 juillet a regroupé 28 participants qui, au total, ont capturé près de 72 kilos de poissons (avec plus de 9 kilos pour le premier). Ce qui prouve que notre rivière reste poissonneuse.

Début septembre participation au carrefour des associations de Nogent-



l'Artaud. La mise à disposition d'un simulateur de pêche a attiré un grand nombre de pêcheurs amateurs de sensations fortes.

Un alevinage en brochets est prévu en avril/mai 2016 (fingerling)

A partir de janvier 2016, dans le département de l'Aisne, les permis de pêche seront délivrés exclusivement sous format internet, soit chez les dépositaires de l'association, soit directement sur le site Internet de la Fédération Nationale de la pêche en France (www.cartedepeche.fr).



Concours de pêche juillet 2015

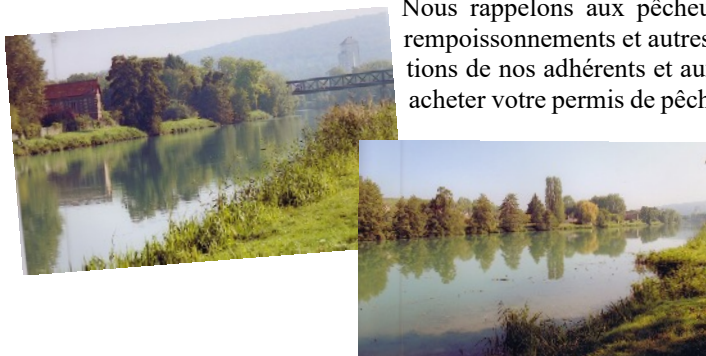
Dépositaires de cartes de pêche pour l'année 2016

- Boulangerie « LA NOGENTAISE » à Nogent-l'Artaud; mairie de Romeny aux heures d'ouverture du secrétariat..
- Chez M. Jean Paul GUILLON 13 route de Rebaix à Nogent-l'Artaud et chez M. Frédéric THIERRY 4 route Nationale à Romeny sur marne.

-> Directement par internet sur le site www.cartedepeche.fr (sans oublier de cocher l'association de Nogent-l'Artaud)

La carte interfédérale permet à nos adhérents de pouvoir accéder à la pratique de la pêche dans 91 départements français. Comme l'an dernier les permis de pêche seront délivrés lors de l'**Assemblée Générale de l'association en février 2016**.

Nous rappelons aux pêcheurs de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery que les rempoissonnements et autres activités sont réalisés en grande partie grâce aux cotisations de nos adhérents et aux subventions des Municipalités et nous vous invitons à acheter votre permis de pêche 2016 soit chez l'un de nos dépositaires soit directement par internet.



**Bonne année 2016
à toutes et à tous**

Le Président
Pierre BOURGEOIS